



CAPD du 8 mars 2012 Déclaration du SNUipp 77

Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Nous sommes aujourd'hui à la veille du début d'une opération très importante pour tous nos collègues : le mouvement.

Or, vous avez prononcé, il y a quelques jours, la fermeture d'un poste au foyer de l'enfance de Meaux. De la même manière, fin janvier, vous avez demandé à un collègue M.A.ZEP de laisser son poste pour exercer dans une classe. Ces décisions ont, dans les deux cas, comme origine, le manque avéré de moyens en personnels dans notre département.

Depuis plusieurs années, nous combattons cette situation et alertons l'administration sur ces multiples conséquences. Les statistiques ministérielles montrent d'ailleurs qu'en Seine-et-Marne, et sur de nombreux indicateurs, (remplacement, formation continue, scolarisation des deux ans, nombre d'élèves par classe ...) il faudrait beaucoup plus d'enseignants pour répondre aux exigences de la réglementation et pour développer l'ambition d'une école de la réussite pour tous.

Votre décision de déplacer des collègues en cours d'année donne le sentiment d'un mépris absolu pour l'engagement professionnel de toute notre profession. Vous laissez entendre, du côté des parents d'élèves comme de celui des enseignants, que plus aucune garantie sur la pérennité des équipes pédagogiques installées à la rentrée n'existera. En effet, l'affectation qui aura été prononcée à l'issue des nombreuses étapes du mouvement pourrait être remise en cause à tout moment pour répondre à vos « nécessités de service » qui ne sont en définitive qu'une nouvelle façon de gérer la pénurie.

Madame l'Inspectrice d'académie, les enseignantes et les enseignants des écoles de Seine-et-Marne ne sont pas des pions !

Nous nous adressons dès aujourd'hui à toute la profession, ainsi qu'à l'opinion publique, pour expliquer et dénoncer cette situation.

Par respect pour le travail des enseignants de ce département, par respect pour les élèves qui leur sont confiés et leurs parents, nous vous demandons de revenir sur vos décisions.